

Focus sur les motocyclistes

Les motocyclistes (usagers d'un deux-roues motorisé de cylindrée supérieure à 50 cm³) sont impliqués dans 30,4 % des accidents corporels du département (24,4 % en France métropolitaine).

Quelques caractéristiques de ces accidents :

- 50 accidents hors intersection (80%)
- 55 accidents en plein jour (89%)
- Le motard est présumé responsable dans 48 accidents (77%)
- 55 accidents sur un trajet promenade-loisir (89%)
- 34 accidents le week-end (55%)

Une vitesse non adaptée et une mauvaise trajectoire sont à l'origine de nombreux accidents de motard.

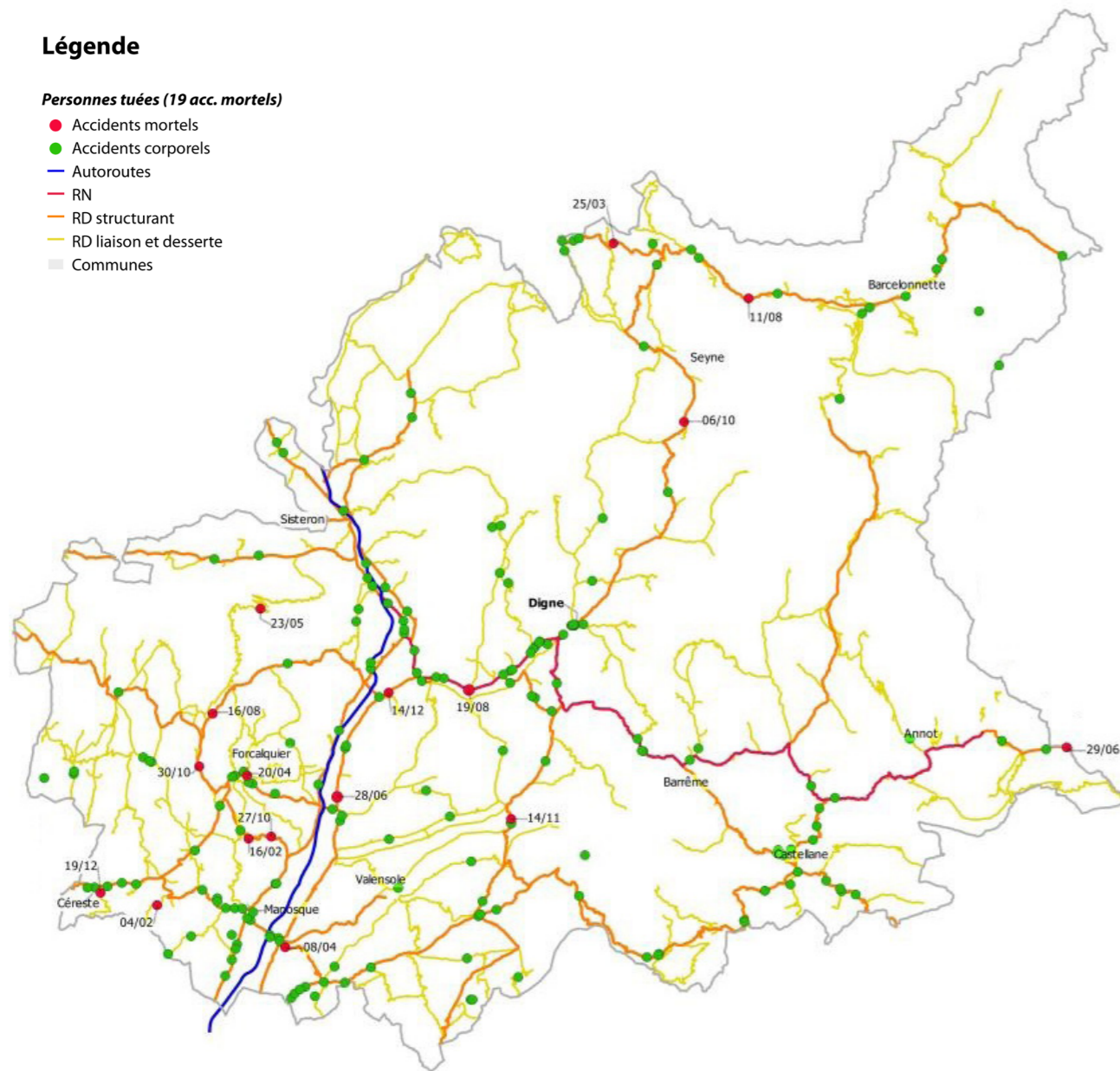
Les accidents et tués suivant les lieux et les causes

Où ?

Légende

Personnes tuées (19 acc. mortels)

- Accidents mortels
- Accidents corporels
- Autoroutes
- RN
- RD structurant
- RD liaison et desserte
- Communes



Les données issues des remontées rapides 2018 indiquent une cause «vitesse excessive ou inadaptée» dans 34 % des accidents corporels, en faisant ainsi la première cause d'accident du département. Un accident sur cinq implique un conducteur sous l'emprise de produits psychotropes (alcool 17 % et stupéfiants 11%). Le refus de priorité est la troisième cause d'accident, constaté pour 11 % d'entre eux.



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Cette plaquette d'information dresse un bilan 2018 de l'accidentalité dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Elle a été réalisée à partir des données fournies par les forces de l'ordre lors d'accidents corporels de la circulation.

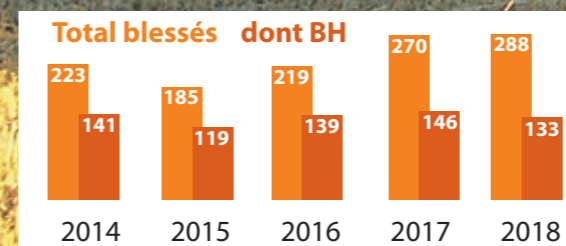
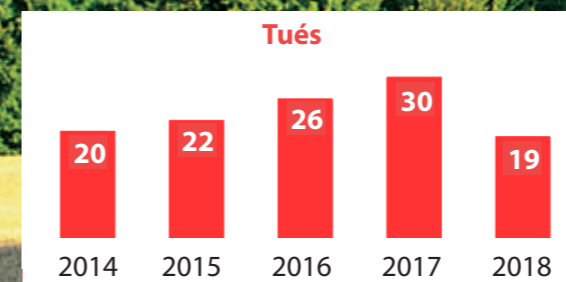
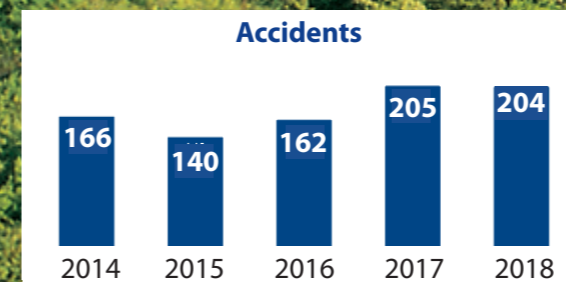
L'année 2018 marque un tournant pour la sécurité routière qui atteint un minimum jamais observé, alors que l'année 2017 avait enregistré pour notre département le plus haut nombre de tués depuis les 10 dernières années. Même avec un bilan encourageant, ces chiffres doivent alerter tous les usagers de la route et les inciter à poursuivre et amplifier leurs efforts sur le respect des règles et des autres usagers.

L'objectif national est de passer, d'ici 2020, en dessous de la barre des 2000 tués par an. Pour cela, le département doit recenser au plus 10 tués.

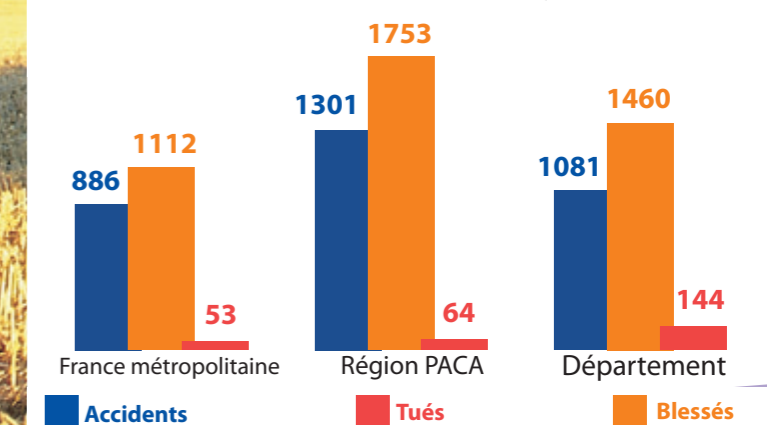
204 accidents en 2018 (stable)
19 tués :

- 0 Piéton
- 1 Cycliste
- 0 Cyclomotoriste
- 7 Motocyclistes
- 11 Automobilistes
- 0 Conducteur poids-lourd
- 0 Autre

288 blessés dont :
133 blessés hospitalisés (-9%)
155 blessés légers (+25%)



Comparaison par million d'habitants (moyenne 2014-2018)



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

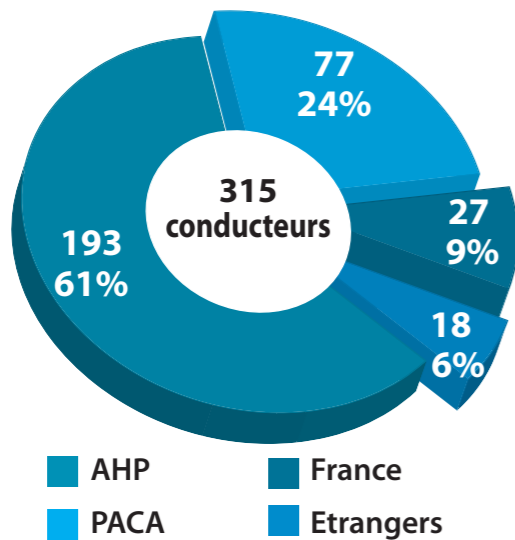
Bilan sécurité routière 2018

Selon le mode de déplacement

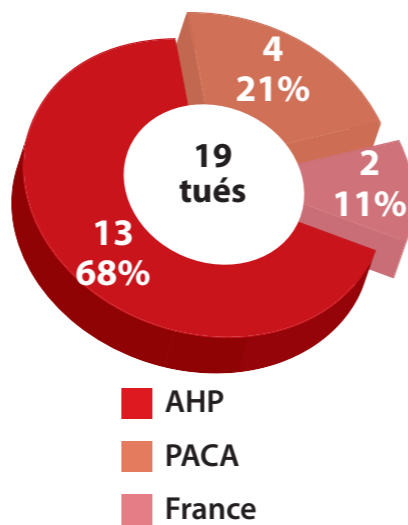
2018	Accident impliquant au moins 1 ...							Ensemble
	Piéton	Vélo	Cylo	Moto	VL ou VU	PL	Autre	
Nombre d'accidents	18	10	5	62	155	6	13	204
% d'accidents	9%	5%	2%	30%	76%	3%	6%	
Personnes tuées et blessées selon le type d'usagers								Total
Tuées	0	1	0	7	11	0	0	
Blessées	20	10	6	66	175	3	8	288
Dont BH	9	5	2	44	70	1	2	133

Lieu de résidence des conducteurs impliqués

Contrairement aux idées reçues, on s'aperçoit que les conducteurs impliqués dans un accident corporel de la circulation proviennent en grande majorité du département. Au total, 89 % des usagers tués sont des provençaux.

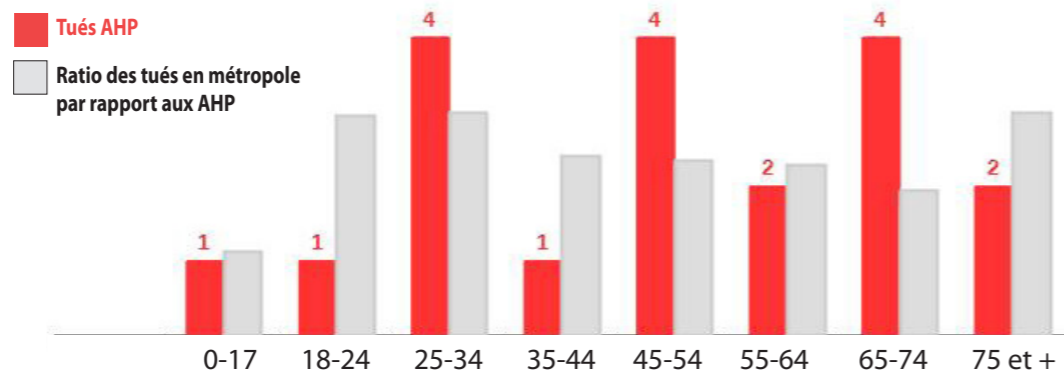


Ensemble des tués



Selon l'âge des personnes tuées

On constate une mortalité importante des jeunes actifs et jeunes retraités dans le département.

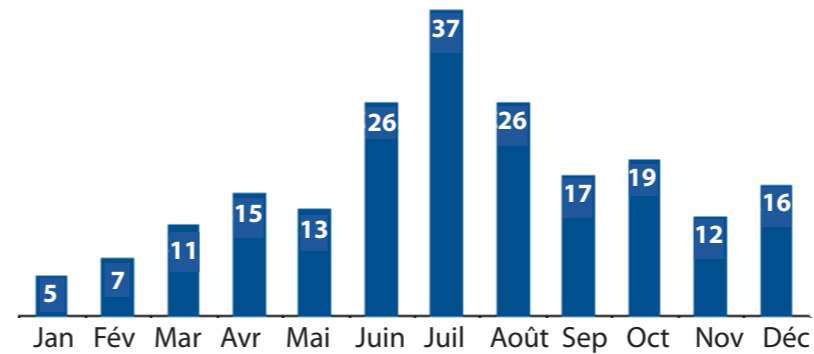


BH : personnes hospitalisées plus de 24 heures suite à un accident qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique et qui implique au moins un véhicule routier.

BL : personnes faisant l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures, suite à un accident corporel de la circulation.

Tués : personnes tuées sur le coup ou dans les 30 jours dans un accident qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique et qui implique au moins un véhicule routier.

Suivant les mois de l'année



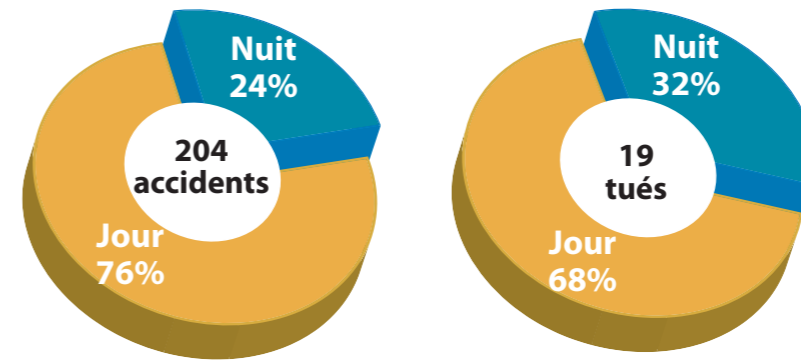
L'accidentalité 2018 connaît un pic en saison estivale, comme les années précédentes.

Les mois d'hiver connaissent en général une plus faible accidentalité.

Selon la luminosité

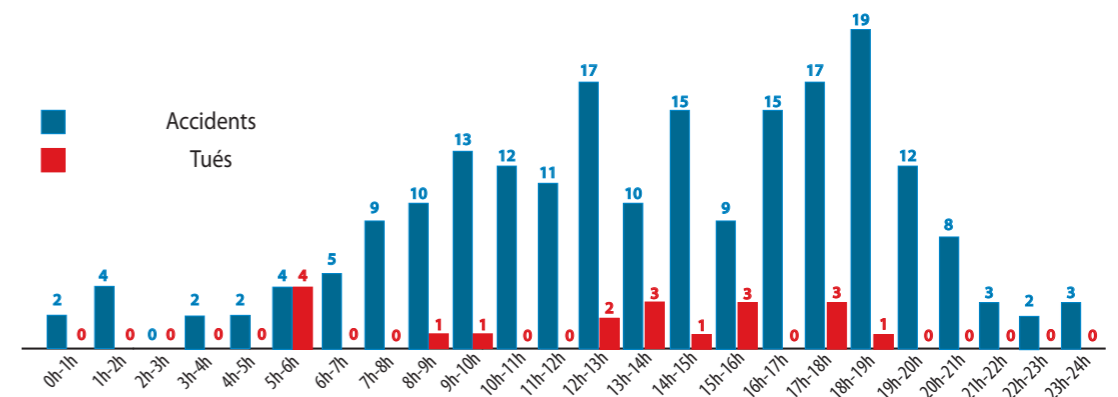
En 2018, trois quart des accidents se sont produits en pleine journée.

La nuit, un accident est généralement plus grave qu'en journée (facteurs vitesse, alcool et stupéfiants pouvant expliquer cette hausse de gravité).

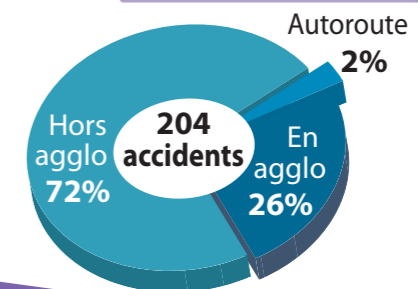


Suivant l'heure de la journée

Les plages horaires où le nombre d'accidents est le plus élevé se situent en fin d'après-midi, lors du trajet domicile-travail.



Suivant le type de route



La grande majorité des accidents se produit hors agglomération. On y dénombre par ailleurs 88 % des accidents mortels (15/17).

Où ?